

DECISION DE L'ORDONNATEUR
VIREMENT DE CREDIT N° 5

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 014-241400514-20251205-D_2025_59-AU

Objets : VIREMENT DE CREDIT N°5**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
6227 (011) - 61 : Frais d'actes et de contentie	500,00		
63512 (011) - 61 : Taxes foncières	-500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

A FALAISE, le 05/12/2025

Président

Le Président

Jean-Philippe MESNIL



Certifié exécutoire,
 Compte tenu de la publication
 électronique le : 06.12.25

Et de sa transmission en préfecture
 le : 9.12.25